

<https://enseignants.se-unsa.org/Moi-PsyEN-je-veux-un-secteur-d-exercice-de-taille-raisonnable>



Enseignants de l'Unsa

Moi PsyEN, je veux un secteur d'exercice de taille raisonnable

- Je suis... - PsyEN -

Date de mise en ligne : vendredi 2 avril 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



À l'heure où les missions des PsyEN (accompagnement, prévention, dépistage...) apparaissent plus que jamais d'une implacable nécessité, le SE-Unsa souhaite mettre en lumière leurs besoins en matière de conditions de travail. Les améliorations que nous revendiquons avec eux leur permettraient tout à la fois de pouvoir exercer sereinement et dans le respect du Code de déontologie, mais aussi garantiraient à nos élèves un service de qualité.

Lors de l'enquête que nous avons menée auprès de la profession en septembre 2018, les PsyEN nous avaient confié la surcharge de travail qu'ils subissaient. En effet, 81 % des répondants à cette enquête avaient alors en charge un secteur supérieur à 1 000 enfants/adolescents. Rappelons que ce nombre correspond aux recommandations européennes.

1 500 c'est trop !

La taille des secteurs de PsyEN n'a hélas pas diminué depuis cette enquête : la moyenne nationale est évaluée à 1 500 élèves par PsyEN. En cause, notamment, le nombre de plus en plus important de démissions que déplore notre profession, non compensées par un volume de recrutement en diminution. En outre, les congés longs ne sont pas systématiquement remplacés ni les temps partiels complétés. Il résulte de ces deux points que bon nombre de PsyEN se voient exhorté-es à accroître la taille de leur propre secteur d'intervention, ainsi contraint-es de pallier les besoins non pourvus par l'administration. Ces vacances de postes augmentent donc la taille des secteurs d'intervention au détriment de la qualité du service.

Les bilans mais pas que !

En effet, à ce constat s'ajoute le nombre croissant de demandes de bilans psychologiques, dans des délais intenablement courts pour correspondre aux calendriers des différentes instances. Bien que les bilans ne représentent qu'une partie de nos missions, ils accaparent l'essentiel de notre emploi du temps, au détriment de la prévention et de l'accompagnement. Face à une trop forte pression institutionnelle et à des injonctions parfois ineptes, il est difficile de résister et d'argumenter en faveur d'une prise en charge différente de la difficulté, particulièrement lorsque notre interlocuteur n'est pas psychologue.

Rappelons que nos missions s'exercent « en relation » durant 24 ou 27 heures hebdomadaires : rencontrer les élèves, leurs parents, leurs enseignants ou tout autre partenaire doit s'inscrire dans ce volume horaire. Toute intervention hors secteur (hors circonscription pour les PsyEN EDA) doit faire l'objet d'un ordre de mission, donnant alors lieu à un remboursement des frais engagés.

Assurer un service de qualité accessible à tous et partout nécessite au moins un PsyEN pour 1 000 élèves mais implique également le développement des CIO et des Rased, ainsi que le remplacement des PsyEN absents ou à temps partiel. Le SE-Unsa demande donc une relance des recrutements avec davantage de places aux concours.